

ARN – Assemblée Générale du 22 mars 2023

La 51^{me} Assemblée Générale de notre Association s'est tenue le 22 mars 2023 en Bergère.

Le Président souhaite une cordiale bienvenue aux 235 membres présents. Cela fait 4 ans que nous attendions le plaisir de nous retrouver tous ensemble lors de cette traditionnelle rencontre annuelle et, par la même occasion, de redécouvrir le Bâtiment B de Bergère et cette nouvelle Salle Polyvalente.

Suite à cette brève introduction, il passe la parole à **M. U. Mark Schneider, l'administrateur-délégué de Nestlé**. M. Schneider mentionne la participation de la DG à la célébration des 50 ans de l'ARN au Musée Olympique de Lausanne et son plaisir renouvelé à être des nôtres pour ouvrir cette assemblée dans le bâtiment complètement rénové ces 2 dernières années et dont le chantier fut terminé en septembre 2021 avec des bureaux mieux adaptés aux nouvelles méthodes de travail. Par exemple dans certains secteurs, comme dans l'espace spécial au rez de chaussée, les employés peuvent être accompagnés de leur chien.

Lors de la séance de Q&R qui s'en suit et à laquelle M. Schneider répond en anglais, la première question s'est référée à la fermeture du restaurant de l'Alimentarium. L'administrateur-délégué nous explique que cette décision était la plus évidente car les pertes du musée ont été significatives. Après les années Covid le musée a attiré moins en moins de visiteurs, les expositions n'étaient peut-être pas assez attractives et cela bien que Nestlé ait injecté quelque 20 millions en 2015. Aussi, comme il y a assez de restaurants dans les environs il a été décidé de se passer du nôtre et d'utiliser l'argent pour améliorer les expositions futures.

La 2^{ème} question posée concerne les relations avec la commune de Vevey, surtout l'aménagement de la région et le bâtiment de Plan-Dessus. M. Schneider répond que les relations avec la commune de Vevey sont bonnes et constructives. Concernant Plan-Dessus, c'est juste que le processus légal pour transformer un bâtiment à un usage différent est long mais après des années d'inactivité ça bouge dans la bonne direction.

La 3^{ème} question a traité du rapatriement éventuel des collaborateurs Nestec travaillant à la Tour-de-Peilz ou ailleurs, est-il prévu dans un futur proche car on a l'impression qu'avec le télétravail Bergère semble assez vide ? **M. Pascal Fournier, RH**, venu pour représenter Mme B. Guillaume-Grabisch et Ph. Vossen, tous deux en mission, se charge de répondre cette question. Se disant ravi de retrouver des visages familiers, il défend la politique de télétravail commencé pendant la période du Covid, affirmant que cette approche hybride est bénéfique pour les deux parties. Le taux de présence sur les différents sites inclus En Bergère est entre 50 % à 60%, avec naturellement moins de personnes sur le site le vendredi. Pour le moment, il n'y a pas de plans de délocaliser certaines unités vers d'autres bâtiments.

Suit la question concernant l'importance de « shares value » (valeur boursière des actions, augmentation de la rentabilité, du chiffre d'affaires, du dividende) par rapport à la « shared value » (valeur partagée avec la société au sens large) à savoir si les deux se situent au même niveau d'importance pour Nestlé ? M. Schneider confirme que les deux sont importants pour Nestlé et qu'il faut trouver une balance entre une performance financière satisfaisante et la responsabilité envers la société. Nestlé publie le rapport « Creating Shared Value Report » qui

donne des détails sur les activités de Nestlé dans ce sens. En 2022, Nestlé a investi 700 millions CHF pour réduire l'émission de CO₂, la réduction des emballages et des plastiques, etc. Il nous informe que le marketing s'adresse à une génération plus jeune, mieux éduquée, plus aisée et en même temps très concernée par l'environnement. Investir dans l'environnement, dans la durabilité signifie aussi un investissement pour le futur de la compagnie.

M. Porchet demande encore à M. Schneider de nous informer sur deux points : y-at-il des développements en cours concernant une capsule biodégradable pour Nespresso ? et quel est l'impact de la dissolution du Crédit Suisse sur Nestlé ?

M. Schneider répond que le développement des capsules Nespresso dans le but de réduire l'aluminium est bien en cours et confirme l'annonce de novembre dernier à ce sujet visant à combiner une capsule biodégradable à l'excellente qualité de Nespresso.

Concernant la dissolution de la Crédit Suisse, qui fut l'une des principales banques de Nestlé. il n'y a pas à attendre d'effet négatif, des mesures de transfert vers d'autres établissements avaient été anticipées.

Sur cette remarque, le Président remercie M. Schneider et l'invite à l'apéritif à la fin de cette assemblée.

M. Porchet enchaine avec l'ordre du jour. A fin 2022, l'effectif de l'ARN se monte à 927 membres sur base des cotisations payées. Il parle ensuite de notre effort de renforcement de la communication pour recruter plus des retraité(e)s bien que ceux-ci soient déjà informés de l'existence de l'ARN lorsqu'ils quittent leur activité professionnelle. Ainsi l'ARN continue de vieillir, on assiste à un glissement des âges avec une accélération autour de 80 ans. Il semblerait que les plus jeunes partent plus tôt à la retraite mais qu'il y en ait moins qui s'inscrivent à l'ARN. En novembre 2022, nous avons donc étendu une invitation à un apéritif de bienvenue, normalement réservé aux nouveaux membres de l'ARN, à tous les retraité(e)s de la Riviera.

Commentant brièvement les activités de 2022, les années Covid furent quelque peu stressantes mais l'ARN a su s'adapter à ces circonstances inattendues et jamais vécues auparavant. André Porchet se dit satisfait du taux de participation aux diverses activités : Les chefs de course ont organisé environ 220 événements durant chacune des 2 dernières années, 2800 personnes se sont inscrites à ces divers événements, la participation moyenne étant de 12 à 13 personnes par activité. Les Clubistiques organisées dans le cadre du Tourisme Pédestre ou Excursions/Voyages sont toujours fortement appréciées ! Il en profite pour remercier les animateurs des différentes sections pour leur engagement. Durant la même période, Covid oblige, les AG se sont tenues par la poste et l'ARN a pu profiter du soutien des services Nestlé pour l'envoi, la mise en pli, le retour des enveloppes, etc. Durant ces 3 ans, le taux de retour était de 50%, voire un peu plus. Il remercie **l'équipe de P. Schönenberg et J. Sassen et les siens** pour leur travail de scrutateurs.

Le point d'orgue de l'année 2022 fût la célébration de 50 ans de l'ARN au Musée Olympique, une journée magnifique pas seulement par le soleil, mais surtout la présence de 300 membres, amis heureux de se retrouver après ces années de restrictions.

Le moyen de communication privilégié reste le site de l'ARN qui a changé d'hébergeur, pour passer chez INFOMANIAK, suite à des attaques informatiques incessantes sur l'ancien site en 2018/2019. André Porchet profite de ces remarques pour remercier les 3 Webmasters, **Marie-Christine Secretin, Charles Humbert et Jacqueline Galley** pour leur travail énorme.

Avant de passer la parole à notre **Trésorier Martin Suter**, le Président mentionne encore la Gazette et l'assurance RC de l'ARN. La Gazette est depuis un certain temps en numérique et en anglais. Le Fond des Pensions Nestlé communique les noms des nouveaux retraités à la Communication qui les ajoute ensuite à leur liste de distribution. Les gens qui ne figurent pas sur cette liste peuvent écrire à gazette@nestle.com pour demander qu'on les y inscrive.

L'Assurance RC auprès de la Vaudoise ne demande pas un changement des Statuts, il y a juste une précision à faire, mentionnant que l'assurance RC de l'ARN est supplétive, c'est-à-dire elle intervient en 2^{ème} position après l'assurance de la personne concernée si nécessaire.

Le Trésorier nous informe que le revenu de 2022 était plus en moins identique à l'année précédente. Il n'y a pas eu de demande de subside à Nestlé en 2022 parce que nous avons reçu 9.000 CHF pour l'AG 2020. Parlant des frais, les frais généraux étaient moins importants pour diverses raisons – pas d'AG « physique » pendant 3 ans, la Porte Ouverte était partiellement fermée, l'Aquagym arrêté manque de la piscine à la Tour-de-Peilz, moins d'Excursions et moins des séances de Comité. Ainsi l'ARN a fait des plus-values.

Les dépenses pour la fête de 50 ans ARN ont été contenues grâce au strict contrôle budgétaire des organisateurs Charles et Jacqueline, à savoir 48.000 CHF. Le Trésorier communique qu'il y a, déjà, un fond de 20.000 CHF pour la célébration du futur 60^{ème}. Et qu'en conséquence on devrait allouer 3.000 CHF chaque prochaine année pour arriver à 50.000 CHF en 2032.

Concernant le budget pour 2023 : L'ARN a sollicité un subside de 5.000 CHF en décembre mais nous n'avons pas encore reçu une réponse jusqu'à aujourd'hui. Les cotisations restent identiques. Le coût des activités devra augmenter car il y a plus des activités prévues. Par contre, s'il n'a pas de subside pour les activités ni les 9.000 CHF pour l'AG à l'avenir ceci va poser un problème.

Après proposition de décharge donnée par le Vérificateur, M. Ch. Barraud, Comptabilité Nestlé, l'Assemblée approuve le rapport de gestion, le rapport du Trésorier et le rapport du Vérificateur à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée au Directeur du Fonds de Pension, **M. C Sarrasin**, accompagné de **C. von Roten**, s'occupant des investissements. M. Sarrasin ne cache pas son plaisir à être des nôtres et a mentionné qu'en 2023 le Fonds de Pension fête ses 75 ans. Il a été créé la même année que l'AVS. De plus, Il remercie K. Nairn qui chouchoute toujours les retraités. Ensuite, il passe la parole à C. von Roten pour une rétrospective macro-économique de l'année 2022 et une perspective pour 2023.

L'année 2022 a été marquée par une forte accélération de l'inflation partout dans le monde, suivi par l'augmentation du taux directeur des principales banques centrales pour lutter contre l'inflation, la guerre en Ukraine, le renchérissement de certaines matières premières et la crise d'énergie en Europe. La conséquence du Covid a été une montée très prononcée de l'inflation due au déséquilibre entre offre et demande et la conséquence de la hausse des taux

d'intérêt a été une énorme chute des marchés obligataires, alors que normalement, les obligations sont un investissement relativement sûr.

La perspective pour 2023 : Les différentes prévisions indiquent un taux d'inflation d'env. 2% en Suisse et les banques centrales devraient continuer de monter leur taux directeur. Sur le long terme, le portefeuille des investissements du Fonds de Pension va pouvoir générer une performance raisonnable due aux intérêts positifs. Le Fonds de Pensions Nestlé a montré une performance exceptionnelle de 2013 à fin 2021 et en 2022 une mauvaise performance mais, sur une base long terme, il reste dans le 25% des meilleures caisses de pensions selon le consultant PPCmetrics. Le degré de couverture permet de déterminer la santé financière du Fonds : il est descendu de 127% à 108% (toujours encore au-dessus de 100%).

M. Sarrasin reprend et parle encore du Fonds de Pensions Nestlé et Crédit Suisse. L'impact sur le Fonds est très marginal car le Fonds de Pension Nestlé a pris des mesures préventives. Reste quelques frais de transitions pour le transfert de l'argent sur d'autres comptes. Ensuite, il nous informe que l'année passée l'expertise actuarielle, une forme d'audit, a été faite par la société Aon. Ils ont attesté que le Fonds de Pension Nestlé est en mesure de garantir ses engagements de prévoyance et se conforme avec les dispositions légales, le seul bémol étant la capacité d'assainissement du Fonds de Pension Nestlé qui est moyenne mais ceci est dû à la structure démographique de notre Fonds de Pensions. Plusieurs projets seront en cours en 2023 notamment mettre à jour le règlement de la Prévoyance suite à la réforme AVS21, se conformer à la nouvelle loi sur la protection des données et la nouvelle mouture pour la LPP (pour favoriser le temps partiel, les plus bas revenus) et définir un cadre pour placer l'argent dans des projets qui sont prometteurs dans la stratégie ESG, la gestion des risques.

M. Sarrasin nous assure que le Fonds Nestlé, grâce à sa saine gestion de fortune et son efficacité opérationnelle se place sur une base long terme parmi les très bons fonds de pension en Suisse. A la question habituelle de savoir si nos rentes seront indexées, M. Sarrasin répond que cette décision est exclusivement du ressort du Conseil de fondation qui aborde cette thématique habituellement chaque année en novembre, comme il l'a fait en novembre 2021 lorsqu'il a décidé l'octroi exceptionnel d'une demi-rente mensuelle, sur la base de paramètres tels que notamment la santé financière du Fonds (qui était au-delà de 120% fin 2021) et l'équité entre les bénéficiaires de rentes et les assurés actifs. Quant aux frais de gestion du Fonds de Pension Nestlé, ils s'élèvent à environ 162 CHF par assuré.

A. Porchet reprend la main en remerciant chaleureusement MM. Sarrasin et von Roten.

Suite à son annonce dans la lettre aux membres de l'ARN qu'il désire quitter la Présidence, A. Porchet parle de « candidats popo » c'est-à-dire de candidats possibles mais seulement potentiels aujourd'hui. Il propose donc la solution développée avec le Comité pour une période de transition, soit une Co-Présidence entre Jacqueline Galley et lui-même avec des tâches bien définies comme d'un côté la gestion opérationnelle (séances des comités, logistique de l'AG) repris par Jacqueline et les relations extérieures (avec Nestlé, les membres et les autres associations) repris par lui-même.

Le Bureau – Co-Présidence, 2^{ème} Vice-Président, André Schumacher et le Trésorier, M. Suter - sont élus par acclamation pour une autre année.

Il est fait mention du rôle de la Secrétaire de l'ARN, A. Dietz, qui n'est pas élue par l'Assemblée mais nommée par le Bureau dont elle fait partie.

En concluant cette Assemblée, le Président présente brièvement les changements dans le Comité depuis 2019 et en profite pour remercier les personnes qui ont arrêté leur engagements (**Lucie Acco, Werner Blarer, Antoine Bloechliger, Ursula Demma, Heather Gavin, Annik Guesry, Ernst Lavater, Jan Sassen, Marcel Ulmann et Edith Ravel**) ainsi que les personnes qui les ont remplacés (**André Bavaud, Campo van Beek, Angela Dietz, Anders Hansson, Hélène Schneck et Ruedi Walter**).

Le Président clôt la 51^{ème} Assemblée générale à 16h20 en remerciant encore une fois toutes les organisateurs des activités de l'ARN et en invitant les membres à se rendre au Wellness pour l'apéritif dinatoire.

AP/ADi/avril 2023